M.K.

Société 2KM
SASU, Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 100,00€
Siège social : 358 QUAI GEORGES POMPIDOU 34280 LA GRANDE-MOTTE FRANCE
107555963 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24/09/2026

M.K.

Le 24/09/2026,
A 10 heures, Le(s) associé(s) se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation du président.

Le(s) associé(s) présent(s) représentant la totalité des actions composant le capital de la Société, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Khadraoui Meryem en qualité de Président de SAS.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Changement de l'objet social de l'entreprise

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'assemblée générale a pris les décisions suivantes, relatives :

RESOLUTION N°1

L'Assemblée Générale prend acte du changement de l'objet social de la société par : **L'exploitation de tous fonds de commerce de bar et de restauration avec vente d'alcool sur place et / ou à emporter, fabrication et vente de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter.** à compter du 24/09/2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°2

Les statuts seront mis à jour, sauf si les décisions ci-dessus n'entrainaient pas de modifications statutaires.

Les formalités seront réalisées auprès des organismes concernés.

RESOLUTION N°3

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à LA GRANDE-MOTTE, le 24/09/2026

M.K.

Lu et approuvé, signé par
Meryem Khadraoui (Président de SAS)

